Région Ile-de-France - Département du Val d'Oise (95)
Commune de VALMONDOIS - INSEE : 95628

PLAN LOCAL D'URBANISME
4.3.1-PLAN DES PRESCRIPTIONS DU QUARTIER DE LA GARE

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 22 mars 2016

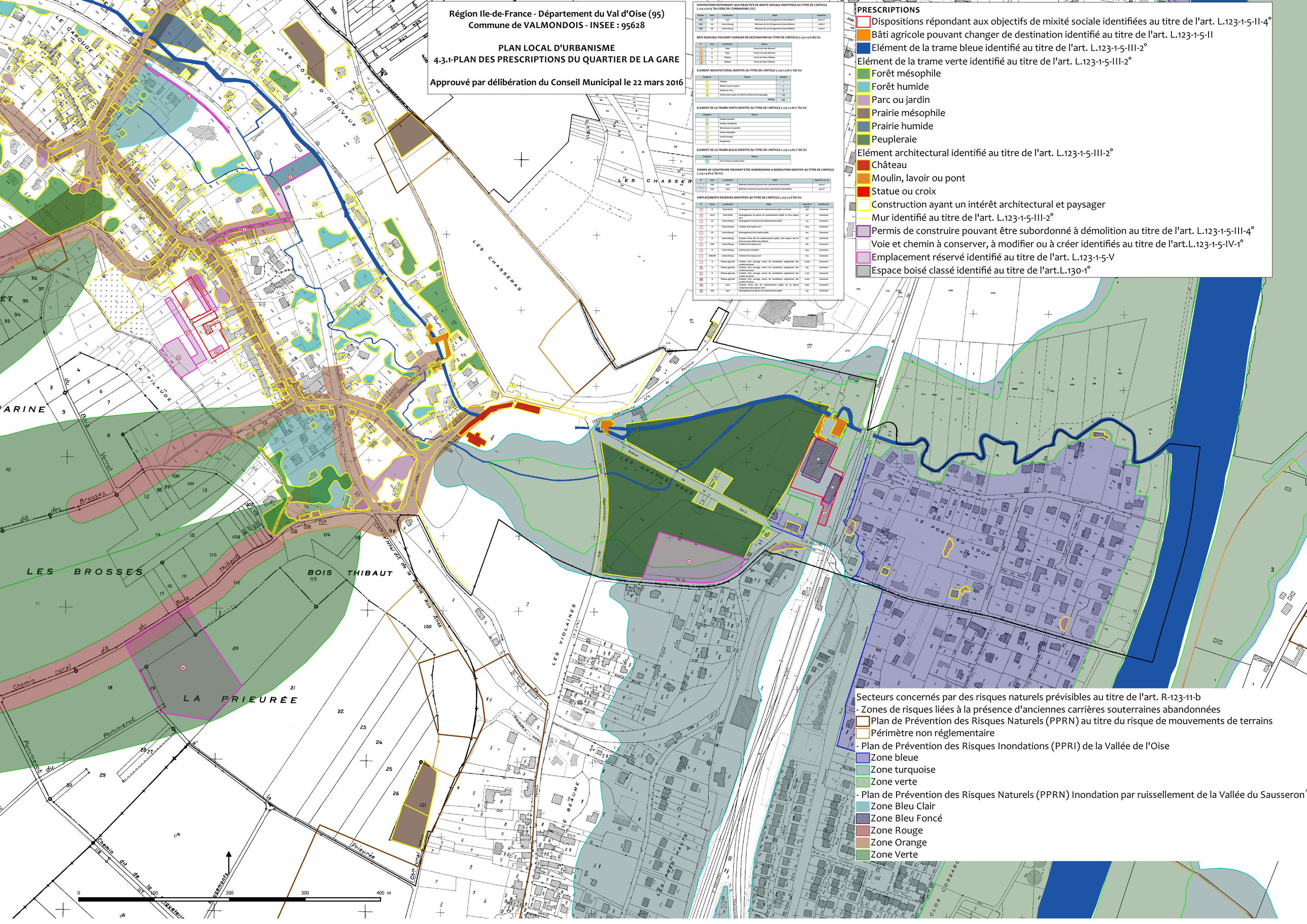

DISPOSITIONS REPONDANT AUX OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-II-4° DU CODE DE L'URBANISME (CU)

Secteur	Zone	Localisation	Objet	Superficie
UBa	UA	Gare	Minimum de 25 % logements intermédiaires	2 640 m²
UBb	UA	Centre-bourg	Minimum de 25% de logements intermédiaires	1 386 m²
UBb	UA	Centre-bourg	Minimum de 25% de logements intermédiaires	3 300 m²

BATI AGRICOLE POUVANT CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-II DU CU

N°	Zone	Localisation	Nature
1	A	Nuze	Ferme rue Léon Bernard
2	A	Nuze	Ferme rue Léon Bernard
3	A	Plateau	Ferme du Vieux Château
4	A	Plateau	Ferme du Vieux Château

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5III-2° DU CU

Catégorie	Nature	Nombre
1	Château	1
2	Moulin, lavoir ou pont	7
3	Statue ou croix	9
4	Construction ayant un intérêt architectural et paysager	223
	TOTAL	240

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5III-2° DU CU

Catégorie	Nature
5	Feuillus humides
6	Feuillus mésophiles
7	Bois de parcs ou jardins
8	Prairie mésophile
9	Prairie humide
10	Peupleraies

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5III-2° DU CU

Catégorie	Nature
11	Cours d'eau et surface d'eau

PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5III-4° DU CU

N°	Zone	Localisation	Objet	Superficie au sol
1	UAz	Gare	Bâtiment industriel pouvant être subordonné à démolition	1 450 m²
2	UAz	Gare	Bâtiment commercial pouvant être subordonné à démolition	450 m²

EMPLACEMENTS RESERVES IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5-V DU CU

N°	Zones	Localisation	Objet	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	N	Nuze-Dorée	Aménagement de places de stationnement public rue Dorée	350	Commune
2	UCN	Pont Pollet	Aménagement de places de stationnement public et d'un espace vert	372	Commune
3	UC	Centre-Bourg	Aménagement de places de stationnement public	313	Commune
4	N	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	1614	Commune
5	UC	Centre-Bourg	Aménagement d'un chemin public	615	Commune
6	N	Centre-Bourg	Création d'une aire de stationnement public, d'un espace vert et d'une aire de collecte des déchets	812	Commune
7	UBb	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	184	Commune
8	N	Centre-Bourg	Extension du cimetière	1343	Commune
9	UBb/UB	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	615	Commune
10	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	12 892	Commune
11	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	285	Commune
12	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	11 157	Commune
13	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	13 663	Commune
14	N	Gare	Création d'une aire de stationnement public de 35 places comprenant des espaces verts	1835	Commune
15	UAz	Gare	Aménagement de places de stationnement public	330	Commune

PRESCRIPTIONS

- Dispositions répondant aux objectifs de mixité sociale identifiées au titre de l'art. L.123-1-5-II-4°
- Bâti agricole pouvant changer de destination identifié au titre de l'art. L.123-1-5-II
- Elément de la trame bleue identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°

Elément de la trame verte identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°

- Forêt mésophile
- Forêt humide
- Parc ou jardin
- Prairie mésophile
- Prairie humide
- Peupleraie

Elément architectural identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°

- Château
- Moulin, lavoir ou pont
- Statue ou croix
- Construction ayant un intérêt architectural et paysager
- Mur identifié au titre de l'art. L.123-1-5-III-2°
- Permis de construire pouvant être subordonné à démolition au titre de l'art. L.123-1-5-III-4°
- Voie et chemin à conserver, à modifier ou à créer identifiés au titre de l'art.L.123-1-5-IV-1°
- Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.123-1-5-V
- Espace boisé classé identifié au titre de l'art.L.130-1°

Secteurs concernés par des risques naturels prévisibles au titre de l'art. R-123-11-b

- Zones de risques liées à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées
  - Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) au titre du risque de mouvements de terrains
  - Périmètre non réglementaire
- Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Vallée de l'Oise
  - Zone bleue
  - Zone turquoise
  - Zone verte
- Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Inondation par ruissellement de la Vallée du Sausseron
  - Zone Bleu Clair
  - Zone Bleu Foncé
  - Zone Rouge
  - Zone Orange
  - Zone Verte